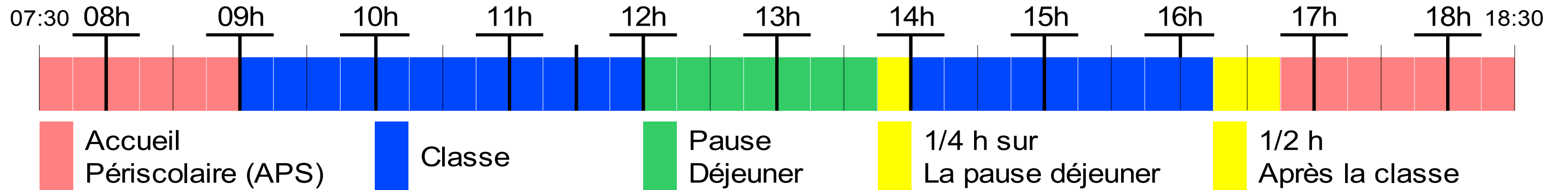


AMÉNAGEMENT DES TEMPS DE VIE DES ENFANTS POUR LA RENTRÉE 2013

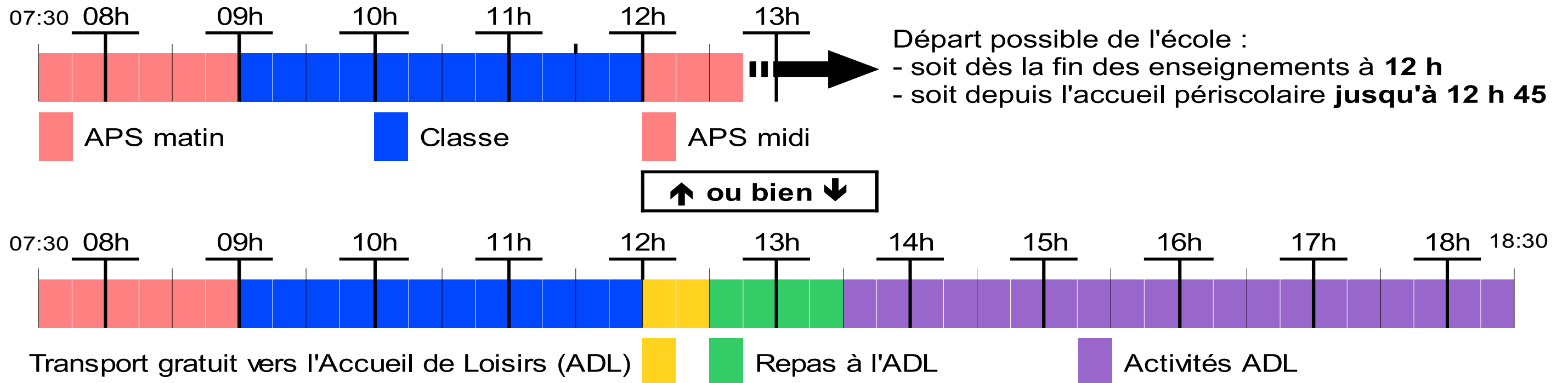
ROBERT DOISNEAU

Organisation des journées scolaires des lundis, mardis, jeudis et vendredis



Le portail sera ouvert le midi pour les élèves externes à partir de 13h35 sans facturation aux familles. L'après-midi, les enfants peuvent quitter l'école dès la fin des enseignements, soit dès 16 h 15.

Organisation de la demi-journée scolaire du mercredi



Pour les familles utilisatrices de l'accueil de loisirs (ADL) 3-5 ans et/ou 6-11 ans du mercredi, la continuité entre l'école et l'ADL sera assurée par la Ville (transport et restauration). Les départs de l'ADL sont maintenus de 17 h à 18 h 30.